

Le service économique et financier

L'agence comptable vous accueille, conseille et perçoit vos règlements par chèque ou en espèces.



Les repas, la demi-pension et l'internat

(Tarifs au 1^{er} janvier 2022)

- **L'internat** : 1739,88€ (forfait annuel). Une facture est envoyée chaque trimestre.
- **La demi-pension** : 574.21 € (forfait annuel) pour les collégiens et les élèves de 3^{ème} Prépa-métiers. Une facture est envoyée chaque trimestre.
- **Le déjeuner** : 4,28 € pour les lycéens prestataires (hors internes) Il est recommandé une provision de 10 repas soit 42.80€.
- **Le badge d'accès au self** : 4,00 € en cas de perte.

N'oubliez pas que vous pouvez obtenir des aides (sur dossier) :

- Bourses nationales (à demander impérativement au collège d'origine)
- Aides des fonds sociaux collégien, lycéen ou restauration
- Remise d'ordre sur conditions (pour les forfataires en fonction des absences)
- Possibilité de paiement par prélèvement pour la demi-pension ou l'internat (sur demande à l'inscription).